

Le conseil communal est prié d'assister à la réunion du

**Jeudi 22 mai 2025, à partir de 09.00 heures**

La réunion aura lieu dans la salle des fêtes au rez-de-chaussée de la mairie.

### Ordre du jour

#### **Séance publique**

1. Informations diverses
2. Allocation de subsides
3. Allocation de subsides aux sociétés de la commune 2025
4. Enseignement fondamental :
  - 4.1. Modification temporaire de l'organisation scolaire 2024/2025 pour la période du 30 juin 2025 au 3 juillet 2025
  - 4.2. Approbation de l'organisation scolaire provisoire 2025/2026
5. Regional Museksschoul Westen – organisation scolaire 2025/2026 des cours de musique de la commune de Garnich
6. Finances communales - Etat des restants
7. Apaisement du trafic : approbation de l'avant-projet définitif concernant l'apaisement de trafic dans la localité de Kahler
8. Voirie rurale : approbation du devis établi par l'ASTA concernant les travaux de voirie rurale
9. Approbation des décomptes relatifs aux projets :
  - 9.1 Construction d'un nouveau bâtiment « Veräinshaus » à Garnich – art. 4/831/221313/20001
  - 9.2 Aménagement et mise en conformité de la salle des fêtes au Veräinshaus – art. 4/831/221311/23001
10. Échange de terrains : approbation du compromis y relatif
11. Pacte climat : explications sur l'état actuel par Thomas Schlicher
12. Règlement de circulation « Rue des Sacrifiés » à confirmer
13. Règlement communal sur la distribution de l'eau potable
14. Règlement communal sur l'assainissement des eaux
15. Modification du règlement – taxes en matière d'eau destinée à la consommation
16. Modificaton des redevances assainissement
17. Méng Germeng liefert Sport :
  - 17.1. Adhésion à la charte communale de développement de l'activité physique et des sports – information
  - 17.2. Approbation de la Convention signée entre l'État du Grand-Duché de Luxembourg, représenté par le Ministre des Sports, et les Administrations communales de Koerich, Steinfort et Garnich, représentées par ses collèges des bourgmestres et échevins concernant la mise en œuvre de cette charte
18. Divers



**Séance non publique**

19. Promotion à accorder à un fonctionnaire communal
20. Enseignement fondamental :
  - 20.1. Réaffectation d'un poste C1 à tâche complète à durée déterminée pour l'année scolaire 2025-2026
  - 20.2. Réaffectation de deux postes C2-4 à tâche complète à durée déterminée pour l'année scolaire 2025-2026

Garnich, le 15 mai 2025

Pour le collège des bourgmestre et échevins



La présidente



La secrétaire communale



Commune de Garnich  
15, rue de l'École  
L-8353 Garnich  
[www.garnich.lu](http://www.garnich.lu)

Dossier traité par :  
Mireille SCHMIT  
38 00 19 – 213  
[mireille.schmit@garnich.lu](mailto:mireille.schmit@garnich.lu)